

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

11 mars 2005, Vol. 2, n° 10

Section Distribution de produits
et services financiers



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Section Distribution de produits et services financiers

Information générale

- 2 Rapport annuel des plaintes : une obligation !
- 3 Règlement concernant les dispenses applicables aux disciplines en valeurs mobilières

Résumés des décisions

- 4 Décisions d'indemnisation rendues par le Directeur de l'indemnisation
- 15 Résumés des décisions de la Chambre de l'assurance de dommages
- 20 Résumés des décisions de la Chambre de la sécurité financière

Rôles d'audition

- 23 Rôles d'audition de la Chambre de l'assurance de dommages
- 24 Rôles d'audition de la Chambre de la sécurité financière

Autres avis

Rapport annuel des plaintes : une obligation !

Depuis l'adoption de la *Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier* (Loi 107), les entreprises assujetties à la Loi ont l'obligation de fournir à l'Autorité un rapport annuel des plaintes formulées par les consommateurs de produits et services financiers.

L'Autorité rappelle aux entreprises qui ne l'ont pas encore fait, qu'elles doivent lui présenter un rapport faisant état des plaintes qu'elles ont reçues au cours de l'année 2004, et ce, avant le 1^{er} avril 2005 ou, dans les deux mois suivant la date de clôture de leur exercice financier, tel que le prévu par la loi.

Comme les normes de présentation de ce rapport n'ont pas encore été prescrites, l'Autorité acceptera les rapports tels qu'ils auront été compilés par les entreprises. Les entreprises n'ayant reçu aucune plainte au cours de l'année 2004 devront également acheminer à l'Autorité un rapport faisant état de ce fait.

Par ailleurs, la personne responsable du traitement des plaintes de chaque entreprise devrait avoir reçu au cours des derniers jours, une communication écrite de l'Autorité à ce sujet. Afin que les entreprises puissent obtenir sans délai l'information offerte sur le sujet, l'Autorité demande aux entreprises de s'abonner rapidement au bulletin électronique, *Info-courriel*, par le biais du site Internet (www.lautorite.qc.ca). Pour ce faire, il suffit de cliquer sur la mention « Abonnez-vous » située au bas de la page d'accueil à droite, de remplir le formulaire d'abonnement et de sélectionner l'option « Information reliée au traitement des plaintes ».

Pour plus de détails, l'Autorité vous invite à lire l'édition du mois de mars 2005 du magazine électronique Info-Autorité.

1.5 Autres avis

Projet de règlement

Loi sur la distribution de produits et services financiers

(L.R.Q., c. D9.2, a. 217.1; L.Q., 2004, c. 37)

Règlement concernant les dispenses applicables aux disciplines en valeurs mobilières

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») que le *Règlement concernant les dispenses applicables aux disciplines en valeurs mobilières*, dont le texte est publié au **Supplément de la section Valeurs mobilières**, sera pris par l'Autorité au plus tard le 13 avril 2005 et ensuite soumis au gouvernement pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Consultation

Veuillez noter que le *Règlement concernant les dispenses applicables aux disciplines en valeurs mobilières* fera l'objet d'une consultation publique dans le cadre du processus d'approbation par le gouvernement du règlement qui sera pris par l'Autorité. À cet effet, le texte du règlement accompagné d'un avis indiquant le nom de la personne à qui les commentaires pourront être transmis sera publié à la *Gazette officielle du Québec*, conformément à l'article 10 de la *Loi sur les règlements* L.R.Q., c. R-18.1.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant le projet de règlement publié au présent bulletin pourra, par ailleurs, les faire parvenir par écrit, d'ici le **11 avril 2005**, en s'adressant à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

M^{me} Sylvie Lalonde
Conseillère en réglementation
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0558, poste 4398
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courriel : sylvie.lalonde@lautorite.qc.ca

Le 11 mars 2005

Décisions d'indemnisation rendues par le Directeur de l'indemnisation depuis le 1^{er} février 2004 au 18 février 2005 en vertu des articles 274.1 et 277 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (tels que modifiés par les articles 427 et 430 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*)

**Les informations présentées ci-après le sont en application de l'article 193 de la
Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2).**

Numéro de décision	Représentant et Cabinet impliqué	Discipline	Décision	Date de la décision	Montant versé
2004-IND-0001	FORTIER, Jacques		Inadmissible Baisse de portefeuille et mauvais conseils	9 mars 2004	
2004-IND-0002	DICKSON, Gary		Inadmissible Délai prescrit	9 mars 2004	
2004-IND-0003	CÔTE, Serge		Inadmissible Valeurs mobilières	9 mars 2004	
2004-IND-0004	TESSIER, Sylvain		Inadmissible Délai prescrit	12 mars 2004	
2004-IND-0005	FERRUCCI, Armando		Inadmissible Investissement dans une entreprise privée	15 avril 2004	
2004-IND-0006	FERRUCCI, Armando		Inadmissible Investissement dans une entreprise privée	15 avril 2004	
2004-IND-0007	MARTEL, Claude		Inadmissible Baisse de portefeuille et mauvais conseils	15 avril 2004	
2004-IND-0008	CHATELOIS, Guy		Inadmissible Investissement immobilier	15 avril 2004	
2004-IND-0009	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	10 mai 2004	12 790,07 \$
2004-IND-0010	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	19 avril 2004	5 400,00 \$
2004-IND-0011	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	10 mai 2004	5 303,78 \$
2004-IND-0012	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	19 avril 2004	
2004-IND-0013	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	19 avril 2004	38 377,42 \$
2004-IND-0014	LACAÏLLE, Yves		Inadmissible Investissement dans une entreprise privée	22 avril 2004	
2004-IND-0015	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	10 mai 2004	
2004-IND-0016	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	10 mai 2004	992,09 \$
2004-IND-0017	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	10 mai 2004	7 860,44 \$
2004-IND-0018	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	10 mai 2004	4 284,12 \$
2004-IND-0019	DaCOSTA, Marc, BROOMBERG, Steve et Les Services financiers Toyoko		Inadmissible Annulation de police et représentant non certifié	14 mai 2004	
2004-IND-0020	MAGGIO, Salvatore et Eurovision financial services Ltd		Inadmissible Non certifié et non inscrit	14 mai 2004	
2004-IND-0021	MECCA, Sebastian et MASTROCOLA, Frank		Inadmissible Investissement dans une entreprise privée	18 mai 2004	
2004-IND-0022	ALIE, Michel et Services d'assurances Transport Expert inc.		Inadmissible Faute et/ou omission	27 février 2004	
2004-IND-0023	MAGUIRE, Jean-François		Inadmissible Délai prescrit	21 mai 2004	
2004-IND-0024	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	21 mai 2004	43 510,64 \$
2004-IND-0025	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	21 mai 2004	1 761,99 \$

**Les informations présentées ci-après le sont en application de l'article 193 de la
Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2).**

Numéro de décision	Représentant et Cabinet impliqué	Discipline	Décision	Date de la décision	Montant versé
2004-IND-0026	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	21 mai 2004	1 176,48 \$
2004-IND-0027	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	21 mai 2004	
2004-IND-0028	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	21 mai 2004	
2004-IND-0029	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	21 mai 2004	12 186,45 \$
2004-IND-0030	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	21 mai 2004	3 004,11 \$
2004-IND-0031	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	21 mai 2004	8 864,11 \$
2004-IND-0032	PARTENAIRES CARTIER & ALS	x	Fermé	8 juin 2004	
2004-IND-0033	PARTENAIRES CARTIER & ALS	x	Fermé	8 juin 2004	
2004-IND-0034	LUSSIER, Bertrand		inadmissible Achat d'actions	8 juin 2004	
2004-IND-0035	MARTEL, Claude		inadmissible Baisse de portefeuille et mauvais conseils	8 juin 2004	
2004-IND-0036	CARRIER, Martin	Assurance de dommages	accueillie	8 juin 2004	2 500,00 \$
2004-IND-0037	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	8 juin 2004	9 489,53 \$
2004-IND-0038	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	8 juin 2004	6 510,47 \$
2004-IND-0039	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	8 juin 2004	
2004-IND-0040	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	769,88 \$
2004-IND-0041	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	8 juin 2004	24 108,12 \$
2004-IND-0042	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	8 juin 2004	200 000,00 \$
2004-IND-0043	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	8 juin 2004	
2004-IND-0044	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	16 juin 2004	7 834,32 \$
2004-IND-0045	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	16 juin 2004	
2004-IND-0046	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	16 juin 2004	
2004-IND-0047	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	16 juin 2004	
2004-IND-0048	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	16 juin 2004	
2004-IND-0049	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	16 juin 2004	1 507,05 \$
2004-IND-0050	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	18 juin 2004	

**Les informations présentées ci-après le sont en application de l'article 193 de la
Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2).**

Numéro de décision	Représentant et Cabinet impliqué	Discipline	Décision	Date de la décision	Montant versé
2004-IND-0051	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	18 juin 2004	22 780,68 \$
2004-IND-0052	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	2 304,72 \$
2004-IND-0053	GAGNÉ, Paul, CLÉMENT, Jean-Michel et Conseiller de Placement TIP inc.		inadmissible Activités régies par la Loi sur les valeurs mobilières	22 juin 2004	
2004-IND-0054	GRATTON, Jean-Pierre		inadmissible Remplacement de polices d'assurance	22 juin 2004	
2004-IND-0055	CARRIER, Martin	Assurance de personnes	accueillie	22 juin 2004	3 000,00 \$
2004-IND-0056	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	22 juin 2004	1 724,40 \$
2004-IND-0057	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	22 juin 2004	2 379,04 \$
2004-IND-0058	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	22 juin 2004	22 363,58 \$
2004-IND-0059	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	22 juin 2004	1 148,75 \$
2004-IND-0060	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	1 629,23 \$
2004-IND-0061	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	22 juin 2004	18 643,41 \$
2004-IND-0062	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	219,16 \$
2004-IND-0063	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	98 979,81 \$
2004-IND-0064	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	7 141,54 \$
2004-IND-0065	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	14 550,31 \$
2004-IND-0066	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	23 juin 2004	
2004-IND-0067	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	2 781,09 \$
2004-IND-0068	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	23 juin 2004	
2004-IND-0069	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	2 897,09 \$
2004-IND-0070	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	23 juin 2004	13 769,02 \$
2004-IND-0071	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	814,42 \$
2004-IND-0072	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	56 546,73 \$
2004-IND-0073	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	40 098,69 \$
2004-IND-0074	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	85,38 \$
2004-IND-0075	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	15 070,22 \$

**Les informations présentées ci-après le sont en application de l'article 193 de la
Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2).**

Numéro de décision	Représentant et Cabinet impliqué	Discipline	Décision	Date de la décision	Montant versé
2004-IND-0076	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	14 889,27 \$
2004-IND-0077	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	3 997,64 \$
2004-IND-0078	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	2 659,18 \$
2004-IND-0079	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	30 juillet 2004	
2004-IND-0080	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	37 461,60 \$
2004-IND-0081	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	29 juillet 2004	518,50 \$
2004-IND-0082	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	30 566,25 \$
2004-IND-0083	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	4 686,36 \$
2004-IND-0084	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	10 641,86 \$
2004-IND-0085	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	13 492,33 \$
2004-IND-0086	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	27 033,45 \$
2004-IND-0087	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	8 450,14 \$
2004-IND-0088	FILLION, Dave et Assurances J.Y. Marcoux inc.		inadmissible Faute et/ou omission	30 juillet 2004	
2004-IND-0089	DURAND, Serge		inadmissible Achat d'actions	30 juillet 2004	
2004-IND-0090	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.		inadmissible Un cabinet ne peut réclamer	30 juillet 2004	
2004-IND-0091	RIVARD, Donald / Investissements BBA	Courtage en épargne collective	accueillie	30 juillet 2004	21 250,00 \$
2004-IND-0092	RIVARD, Donald / Investissements BBA	Courtage en épargne collective	accueillie	30 juillet 2004	25 000,00 \$
2004-IND-0093	FERRUCCI, Armando, LACROIX, Victor et Services financiers Bear Bay		inadmissible Investissement dans une entreprise privée	30 juillet 2004	
2004-IND-0094	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	4 055,09 \$
2004-IND-0095	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	1 641,82 \$
2004-IND-0096	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	1 108,53 \$
2004-IND-0097	LAMOUREUX, Robert		subrogation	24 mai 2004	
2004-IND-0098	ANGELILLO, Gennaro		subrogation	8 juin 2004	
2004-IND-0099	CHATELOIS, Guy		subrogation	22 juin 2004	
2004-IND-0100	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	11 980,49 \$

**Les informations présentées ci-après le sont en application de l'article 193 de la
Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2).**

Numéro de décision	Représentant et Cabinet impliqué	Discipline	Décision	Date de la décision	Montant versé
2004-IND-0101	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	6 766,00 \$
2004-IND-0102	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	30 659,81 \$
2004-IND-0103	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	4 255,74 \$
2004-IND-0104	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	30 juillet 2004	3 009,48 \$
2004-IND-0105	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	26 août 2004	6 413,53 \$
2004-IND-0106	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	26 août 2004	
2004-IND-0107	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	26 août 2004	4 301,47 \$
2004-IND-0108	FERRUCCI, Armando, LAPORTE, Pierre et Eurovision Financial Serices inc.		inadmissible Investissement dans une entreprise privée	31 août 2004	
2004-IND-0109	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	7 septembre 2004	594,41 \$
2004-IND-0110	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	7 septembre 2004	14 334,96 \$
2004-IND-0111	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	7 septembre 2004	3 220,36 \$
2004-IND-0112	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	7 septembre 2004	4 108,57 \$
2004-IND-0113	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	7 septembre 2004	35 163,00 \$
2004-IND-0114	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	9 septembre 2004	7 929,90 \$
2004-IND-0115	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	9 septembre 2004	
2004-IND-0116	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	9 septembre 2004	7 966,99 \$
2004-IND-0117	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	9 septembre 2004	1 563,42 \$
2004-IND-0118	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	9 septembre 2004	687,48 \$
2004-IND-0119	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	16 septembre 2004	10 887,32 \$
2004-IND-0120	DENONCOURT, Jean-Marc et J.M.D. Services financiers inc.		inadmissible Investissement dans une entreprise privée	21 septembre 2004	
2004-IND-0122	VALADE, Claude et Services financiers Mégapolis inc.		inadmissible Investissement dans une entreprise privée	24 septembre 2004	
2004-IND-0123	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	1er octobre 2004	1 850,31 \$
2004-IND-0124	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	1er octobre 2004	480,43 \$
2004-IND-0125	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	1er octobre 2004	
2004-IND-0126	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	1er octobre 2004	

**Les informations présentées ci-après le sont en application de l'article 193 de la
Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2).**

Numéro de décision	Représentant et Cabinet impliqué	Discipline	Décision	Date de la décision	Montant versé
2004-IND-0127	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	1er octobre 2004	2 410,22 \$
2004-IND-0128	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	1er octobre 2004	11 201,80 \$
2004-IND-0129	CARRIER, Martin		subrogation	4 octobre 2004	
2004-IND-0131	ANGELILLO, Gennaro	Assurance de dommages	rejetée	18 octobre 2004	
2004-IND-0132	ANGELILLO, Gennaro	Assurance de dommages	rejetée	18 octobre 2004	
2004-IND-0133	ANGELILLO, Gennaro	Assurance de dommages	rejetée	18 octobre 2004	
2004-IND-0134	MASTROCOLA, Frank et Agence d'assurances Frank Mastrocola		inadmissible Investissement dans une entreprise privée	18 octobre 2004	
2004-IND-0135	GAGNON, Roger		inadmissible Pertes dues à la fluctuation des marchés	18 octobre 2004	
2004-IND-0136	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	18 octobre 2004	
2004-IND-0137	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	18 octobre 2004	
2004-IND-0138	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	18 octobre 2004	18 582,24 \$
2004-IND-0139	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	18 octobre 2004	1 006,56 \$
2004-IND-0140	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	18 octobre 2004	5 094,57 \$
2004-IND-0141	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	18 octobre 2004	13 172,00 \$
2004-IND-0142	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	18 octobre 2004	6 977,31 \$
2004-IND-0143	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	20 octobre 2004	61 069,20 \$
2004-IND-0144	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	20 octobre 2004	145 394,50 \$
2004-IND-0145	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	3 novembre 2004	1 205,63 \$
2004-IND-0146	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	3 novembre 2004	18 936,90 \$
2004-IND-0147	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	3 novembre 2004	9 198,30 \$
2004-IND-0148	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	3 novembre 2004	5 198,13 \$
2004-IND-0149	BASSIRI, Ali Reza		inadmissible Emprunt sur un placement	3 novembre 2004	
2004-IND-0150	TESSIER, Sylvain et 9009-0002 Québec inc. - Solution 2000 Select		inadmissible Investissement dans une entreprise privée	3 novembre 2004	
2004-IND-0151	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	3 novembre 2004	46 689,45 \$
2004-IND-0152	MECCA, Sebastian		inadmissible Investissement dans une entreprise privée	9 novembre 2004	

**Les informations présentées ci-après le sont en application de l'article 193 de la
Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2).**

Numéro de décision	Représentant et Cabinet impliqué	Discipline	Décision	Date de la décision	Montant versé
2004-IND-0153	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	3 627,46 \$
2004-IND-0154	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	190,10 \$
2004-IND-0155	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	16 420,73 \$
2004-IND-0156	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	4 915,00 \$
2004-IND-0157	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	3 663,05 \$
2004-IND-0158	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	2 007,67 \$
2004-IND-0159	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	4 493,94 \$
2004-IND-0160	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	168 115,57 \$
2004-IND-0161	RIVARD, Donald, Gestion du patrimoine Tandem inc. et Gifacto inc. et B. Bouchard assurance		subrogation	15 novembre 2004	
2004-IND-0162	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	15 045,38 \$
2004-IND-0163	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	1 905,29 \$
2004-IND-0164	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	21 107,04 \$
2004-IND-0165	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	15 novembre 2004	3 602,00 \$
2004-IND-0167	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	1 décembre 2004	5 152,15 \$
2004-IND-0168	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	1 décembre 2004	13 290,40 \$
2004-IND-0169	VANIER, Constant et Services financiers Constant Vanier inc.		subrogation	36 858,00 \$	248 170,51 \$
2004-IND-0170	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 décembre 2004	14 043,17 \$
2004-IND-0171	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 décembre 2004	70 086,57 \$
2004-IND-0172	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 décembre 2004	6 073,79 \$
2004-IND-0173	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 décembre 2004	4 465,26 \$
2004-IND-0174	SICONNELLI, Gérard		inadmissible Pertes dues à la fluctuation des marchés	14 décembre 2004	
2004-IND-0175	PISTILLI, Roberto		inadmissible Investissement dans une entreprise privée	14 décembre 2004	
2004-IND-0176	DURAND, Serge		inadmissible Achat d'actions	14 décembre 2004	
2004-IND-0177	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 décembre 2004	6 885,01 \$
2004-IND-0178	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 décembre 2004	6 200,13 \$
2004-IND-0179	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUAJ Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 décembre 2004	26 211,29 \$

**Les informations présentées ci-après le sont en application de l'article 193 de la
Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2).**

Numéro de décision	Représentant et Cabinet impliqué	Discipline	Décision	Date de la décision	Montant versé
2005-IND-0001	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 janvier 2005	25 131,45 \$
2005-IND-0002	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	14 janvier 2005	5 670,48 \$
2005-IND-0003	KORZENIEWSKI, Richard	Assurance de personnes	accueillie	17 janvier 2005	200 000,00 \$
2005-IND-0004	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	17 janvier 2005	750,88 \$
2005-IND-0005	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	17 janvier 2005	249,37 \$
2005-IND-0006	KORZENIEWSKI, Richard, KRT financial consulting services inc., Ginette Nicole Perreault, Transamerica Life Canada et Canada-Vie		subrogation	17 janvier 2005	200 000,00 \$
2005-IND-0007	CORMIER, Jean et Placements Optifonds inc.		Inadmissible Délai prescrit et demande de remboursement de frais de rachat	17 janvier 2005	
2005-IND-0008	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	17 janvier 2005	18 479,35 \$
2005-IND-0009	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	17 janvier 2005	3 450,98 \$
2005-IND-0010	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	17 janvier 2005	10 906,02 \$
2005-IND-0011	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	rejetée	31 janvier 2005	
2005-IND-0012	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.		Inadmissible Délai prescrit	31 janvier 2005	
2005-IND-0013	SAMSON, Réal et Services financiers RSL inc.		Inadmissible Délai prescrit	31 janvier 2005	
2005-IND-0014	Claude Plouffe, Daniel Crevier, Les Gestionnaires d'assurances Loyalist inc., Loyalist courtiers d'assurances inc. et CUIAI Gestionnaires d'assurances inc.	Assurance de dommages (courtier)	accueillie	31 janvier 2005	17 185,97 \$
2005-IND-0015	HUGHES, Ivon T., Groupe Hughes Trustco Ltée et Linda Noël Breen		subrogation	11 février 2005	
2005-IND-0016	PARTHIMOS, Kosta et Planification financière KPLV inc.		Inadmissible Remboursement des pertes directes	18 février 2005	
2005-IND-0017	GOSSELIN, Stéphane, LABRECOUE, Steaven, GAGNÉ, Paul, Financière Banque Nationale inc. / Conseillers de placements TIP Ltée		Inadmissible Absence de compétence - Gestionnaire de fonds	18 février 2005	
2005-IND-0018	GAGNE, Paul, TD Waterhouse / Conseillers de placements TIP Ltée		Inadmissible Absence de compétence - Gestionnaire de fonds	18 février 2005	

Résumés des décisions

Les résumés des décisions citées dans cette rubrique ne constituent pas les décisions officielles et sont des reproductions intégrales de l'information fournie par les Chambres.

Pour en connaître le contenu détaillé, pour tout renseignement concernant cette rubrique ou pour signaler une erreur, nous vous invitons à contacter :

Chambre de l'assurance de dommages (ChAD)

Madame Véronique Smith, secrétaire du comité de discipline
(514) 842-2591 / 1 800 361-7288
vsmith@chad.qc.ca

Chambre de la sécurité financière (CSF)

M^e Marie Élane Farley, avocat conseil
(514) 282-5777 / 1 800 361-9989
mefarley@chambresf.com

NOTE :

- a) Les représentants n'ayant pas de numéro de certificat n'ont pas fait les mesures transitoires pour la certification.
- b) Il est à noter que lorsque le comité de discipline rend une décision sur sanction, l'intimé ou le comité de surveillance (depuis le 1^{er} octobre 1999, le syndic) a 30 jours pour porter cette décision en appel, et ce, à la suite de la signification de la décision.

Lorsqu'il y a une suspension ou une exclusion imposée par le comité de discipline, celle-ci débutera lors de l'expiration du délai d'appel.

Avis de radiation

Le 20 décembre 2004, le comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages, ordonnait la radiation provisoire du certificat de **M. Denis Lessard**, n° 121438, courtier en assurance de dommages, ayant eu une place d'affaires à Saint-Paul d'Abbotsford, quant aux disciplines relevant de la juridiction de la Chambre à compter du 22 décembre 2004 pour les motifs suivants :

- 1 chef pour avoir exercé ses activités avec des personnes non certifiées ou d'utiliser leurs services;
- 1 chef pour avoir fait défaut d'établir et de maintenir un compte bancaire séparé pour y déposer toutes les sommes d'argent perçues ou reçues pour le compte d'autrui dans l'exercice de ses activités;
- 2 chefs pour appropriation de fonds;
- 3 chefs pour avoir fait défaut de rendre compte de l'exécution de tout mandat;
- 1 chef pour avoir fait défaut fait défaut d'agir envers l'assureur avec professionnalisme en ne lui donnant pas les renseignements qu'il est d'usage de fournir;
- 3 chefs pour avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux;
- 1 chef pour avoir fait défaut de placer les intérêts des assurés avant les siens;
- 4 chefs pour avoir exercé ses activités de façon négligente ou malhonnête;
- 1 chef pour avoir entravé le travail du syndic;
- 1 chef pour être intervenu auprès du plaignant sachant que le syndic de la Chambre de l'assurance de dommages enquêtait à son sujet.

Le comité de discipline a levé la radiation provisoire, sur le banc, le 13 janvier 2005.

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, plaignant;

c.

Madame Murielle Laplante (Montréal)

Expert en sinistre, intimée

N° de certificat: 119277

Plainte no. : 2002-04-04 (E)

M^{me} Murielle Laplante, expert en sinistre était à l'emploi d'un cabinet d'experts en sinistre mais, dans le cadre d'une entente administrative, travaillait dans les bureaux d'un cabinet de courtage comme directrice du service des indemnisations et, plus particulièrement, s'occupait du règlement des réclamations provenant des contrats Lloyd's.

La plainte formelle reproche à M^{me} Laplante de ne pas avoir informé les assurés qu'elle agissait non pas pour le compte du cabinet de courtiers d'assurance mais comme expert en sinistre, et ce, même si l'assuré téléphonait au cabinet de courtage pour la joindre, se plaçant ainsi en conflits d'intérêts et, par le fait même, aurait fait défaut de ne pas aviser et conseiller les assurés quant aux actions à prendre à la suite de la réception d'une mise en demeure qu'un fournisseur de services leur adressait, pour non paiement d'une facture pour services rendus.

Pour ces chefs d'accusation, le comité de discipline a acquitté Mme Laplante alléguant que la partie plaignante n'avait pas réussi à se décharger du fardeau de preuve.

PLAINTÉ

La plainte comporte 2 chefs. Il lui est reproché d'avoir fait défaut d'informer les assurés qu'elle agissait à titre d'expert en sinistre pour le compte de l'assureur et non pour le compte des assurés, se plaçant ainsi en conflit d'intérêts (1 chef) et d'avoir fait défaut d'aviser et de conseiller les assurés sur les actions à prendre dans le cadre d'un sinistre qu'ils avaient rapporté (1 chef).

DÉCISION

En date du 29 octobre 2004, le comité de discipline rejette les deux chefs d'infraction, le tout sans frais.

SANCTION

Aucune sanction.

APPEL

Le syndic interjette la décision du comité de discipline en appel devant la Cour du Québec.

Comité de discipline

Présidé par M^e François Folot

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, plaignant;

c.

Monsieur Pierre L. Sicard (Montréal)

Expert en sinistre, intimé

Certificat n° : 130849

Plainte n° : 2002-04-05 (E)

M. Pierre L. Sicard, expert en sinistre, agit comme directeur administratif au sein d'un cabinet d'experts mandaté par l'assureur. Le dossier est confié par M. Sicard à d'autres experts en sinistre à l'emploi de ce cabinet. Il y a eu deux réclamations pour le même assuré et deux experts en sinistre au dossier avant que M. Sicard n'en soit lui-même saisi. Considérant l'ensemble du dossier, il recommandera à la souscription de l'assureur la résiliation de la police pour motif d'aggravation de risques.

La plainte formelle reproche à M. Sicard de ne pas avoir fourni aux assurés les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation des services rendus par des tiers, de ne pas avoir fourni aux assurés la liste des biens qui avaient été entreposés chez un fournisseur de services et de ne pas avoir avisé les assurés du refus par l'assureur de payer la réclamation. Pour tous ces chefs d'accusation, le comité de discipline a acquitté M. Pierre L. Sicard alléguant que dans de telles circonstances, un expert en sinistre moyen, n'aurait probablement pas agi autrement.

PLAINTÉ

La plainte comporte 4 chefs. Il lui est reproché d'avoir fait défaut d'agir avec objectivité et modération en demandant la résiliation du contrat d'assurance habitation des assurés pour aggravation de risques, alors qu'il ne possédait pas toutes les informations requises pour prendre une telle décision (1 chef); d'avoir omis de fournir aux assurés à l'occasion du sinistre qu'ils ont rapporté, les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation de ses services, en ne leur expliquant pas la raison pour laquelle des tiers avaient été assignés au dossier et le rôle de ces derniers (1 chef); d'avoir fait défaut d'informer les assurés que les biens qui avaient été retirés de leur résidence, suite à un sinistre, avaient été entreposés et de leur fournir une liste de ces biens et la façon dont on disposerait de ces derniers (1 chef) et d'avoir fait défaut d'aviser les assurés du refus de payer la réclamation suite au sinistre survenu à leur domicile (1 chef).

DÉCISION

En date du 29 octobre 2004, le comité de discipline rejette les quatre chefs d'infraction de la plainte, le tout sans frais.

SANCTION

Aucune sanction.

Comité de discipline

Présidé par M^e François Folot

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, plaignant ;

c.

Monsieur Jacques Sigouin (Saint-Eustache)

Expert en sinistre, intimé

Certificat n° : 130873

Plainte n° : 2002-04-06 (E)

M. Jacques Sigouin a été mandaté pour agir comme expert en sinistre dans un dossier de sinistres, dont les dommages à la toiture de la résidence auraient été causés lors de la crise du verglas.

La plainte formelle reproche à M. Sigouin de ne pas avoir fourni aux assurés les explications nécessaires leur permettant de comprendre l'importance de protéger leurs biens afin d'éviter l'aggravation des dommages. Il a aussi été reproché à cet expert de ne pas s'être présenté sur les lieux du sinistre afin de constater par lui-même l'ampleur des dommages. Pour ces chefs d'accusation, le comité de discipline a acquitté M. Jacques Sigouin alléguant que dans de telles circonstances, un expert en sinistre moyen, n'aurait probablement pas agi autrement.

PLAINTÉ

La plainte comporte 2 chefs. Il lui est reproché d'avoir omis de fournir aux assurés à l'occasion du sinistre qu'ils ont rapporté, les explications qui leur auraient permis de comprendre l'importance de protéger leurs biens afin d'éviter une aggravation des dommages (1 chef) et d'avoir exercé ses activités de façon négligente, en omettant de se rendre sur les lieux du sinistre afin de constater l'ampleur des dommages et prendre les mesures appropriées pour protéger les biens des assurés suite au sinistre qu'ils ont rapporté (1 chef).

DÉCISION

En date du 29 octobre 2004, le comité de discipline rejette les deux chefs d'infraction de la plainte, le tout sans frais.

SANCTION

Aucune sanction.

Comité de discipline

Présidé par M^e François Folot

Syndic de la Chambre de l'assurance de dommages, plaignant ;

c.

M. Jean-Claude Toussaint (Montréal)

Expert en sinistre, intimé

Certificat no : 141828

Plainte no. : 2002-04-07 (E)

M. Jean-Claude Toussaint a été mandaté pour agir comme expert en sinistre dans un dossier de sinistres, dont les dommages à la toiture de la résidence auraient été causés lors de la crise du verglas.

La plainte formelle reproche à M. Toussaint de ne pas avoir agi promptement dans la prestation de ses services, tout comme sa négligence dans le règlement du sinistre en omettant d'aviser et de conseiller les assurés adéquatement quant aux mesures à prendre pour protéger leurs biens et en ne retournant pas sur les lieux afin de constater l'ampleur des dommages, malgré une lettre des assurés faisant état de façon explicite les dommages causés à la bâtisse et aux biens. Pour ces chefs d'accusation, le comité de discipline a acquitté M. Toussaint alléguant que dans de telles circonstances, un expert en sinistre moyen, n'aurait probablement pas agi autrement et que l'aggravation des dommages est plutôt due à l'inertie des assurés.

PLAINTÉ

La plainte comporte 2 chefs. Il lui est reproché d'avoir omis d'agir promptement dans la prestation de ses services professionnels, suite aux instructions reçues de l'assureur relativement au sinistre rapporté par les assurés (1 chef) et d'avoir exercé ses activités de façon négligente dans le règlement du sinistre rapporté par les assurés (1 chef).

DÉCISION

En date du 29 octobre 2004, le comité de discipline rejette les deux chefs d'infraction de la plainte, le tout sans frais.

SANCTION

Aucune sanction.

Comité de discipline

Présidé par M^e François Folot

Syndic de la Chambre de la sécurité financière, plaignant

c.

DOSSIER : CD00-0508

Syndic c. François de Marco

N° du certificat : 109 127

Région : Montréal

PLAINTÉ

La plainte comporte trois chefs d'accusation. Il est reproché à l'intimé de s'être approprié une somme qui lui avait été remise par sa cliente pour des fins de placement (1 chef), de ne pas avoir fait preuve de disponibilité envers sa cliente en omettant de se présenter aux rendez-vous qu'ils s'étaient fixés et en omettant de donner suite aux appels de sa cliente (1 chef) ainsi que d'avoir fait défaut d'agir avec diligence envers sa cliente en lui remettant un chèque pour lequel il ne détenait pas suffisamment de fonds (1 chef).

DÉCISION

Le 27 avril 2004, le comité de discipline a trouvé l'intimé coupable de tous les chefs d'accusation portés à son égard.

SANCTION

Le 13 janvier 2005, le comité de discipline a imposé à M. De Marco des amendes totalisant la somme de 1 600 \$ et une radiation provisoire de dix-huit mois de son certificat émis par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 109 127 pour chacune des disciplines y mentionnées. De plus, le comité a ordonné au secrétaire de faire publier un avis de la décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel et ce, aux frais de ce dernier.

Le tout avec les frais et débours de la cause.

Syndic de la Chambre de la sécurité financière, plaignant

c.

DOSSIER : CD00-0528

Syndic c. Efstratios Gavriil

N° de certificat : 114 165

Région : Laval

PLAINTÉ

La plainte comporte six chefs d'accusation. Il est reproché à l'intimé de s'être approprié des sommes pour ses fins personnelles (six chefs).

RADIATION PROVISOIRE

Le 15 décembre 2003, le comité de discipline a ordonné une radiation provisoire du certificat de l'intimé pour chacune des disciplines y mentionnées et ce, dès la signification de la décision.

DÉCISION

Le 3 août 2004, le comité de discipline a trouvé l'intimé coupable de tous les chefs d'accusation portés à son égard.

SANCTION

Le 13 janvier 2005, le comité a ordonné la radiation permanente du certificat de l'intimé émis par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 114 165, a condamné ce dernier au paiement d'une amende de 6 000 \$ et a ordonné à l'intimé de rembourser les sommes mentionnées dans la décision. De plus, le comité a ordonné au secrétaire, la publication de la décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel.

Le tout avec les frais et débours de la cause.

Syndic de la Chambre de la sécurité financière, plaignant

c.

Dossier : CD00-0523

Syndic c. Alain Jolicoeur

N° de certificat: 117 181

Région : Québec

PLAINTÉ

La plainte comporte quatre chefs d'accusation. Il est reproché à l'intimé d'avoir donné à ses clients des explications incomplètes, d'avoir fait de fausses représentations et d'avoir omis d'agir en conseiller consciencieux (chefs 1 et 2) ainsi que d'avoir fait défaut de compléter adéquatement et complètement des préavis de remplacement (chefs 3 et 4).

DÉCISION

Le 17 juin 2004, le comité de discipline a reconnu l'intimé coupable des chefs d'accusation 1 et 2 de la plainte mais a rejeté les chefs 3 et 4.

SANCTION

Le 6 janvier 2005, le comité a ordonné la radiation provisoire du certificat de l'intimé pour une période de deux mois. Le comité a également ordonné au secrétaire de faire publier un avis de la décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel.

Le tout avec les frais et débours de la cause.

Syndic de la Chambre de la sécurité financière, plaignant

c.

DOSSIER : CD00-0376

Cosyndic c. Guillaume Fernandez

N° de certificat : 112 123

Région : Montérégie

PLAINTÉ

La plainte comporte trois chefs d'accusation. Il est reproché à l'intimé de s'être placé en conflit d'intérêts (un chef), d'avoir fait défaut de respecter les instructions de son client et de s'être approprié des sommes pour ses fins personnelles (un chef) ainsi que d'avoir fait défaut d'utiliser le titre "représentant" en plus de ne pas avoir fait mention de la discipline et de la catégorie à laquelle il appartient (un chef).

DÉCISION

Le 25 août 2003, le comité de discipline a trouvé l'intimé non coupable de tous les chefs d'accusation mentionnés à la plainte.

APPEL

Le 26 septembre 2003, le procureur du cosyndic de la Chambre de la sécurité financière a porté la décision en appel devant la Cour du Québec.

DÉCISION DE LA COUR DU QUÉBEC

Le 10 janvier 2005, l'Honorable juge Suzanne Vadboncoeur de la Cour du Québec a rejeté l'appel.

Rôles d'audition

La rubrique "Rôles d'audition" est une reproduction intégrale de l'information fournie par les Chambres. Pour tout renseignement concernant cette rubrique ou pour signaler une erreur, nous vous invitons à contacter :

Chambre de l'assurance de dommages (ChAD)

Madame Véronique Smith, secrétaire du comité de discipline
(514) 842-2591 / 1 800 361-7288
vsmith@chad.qc.ca

Chambre de la sécurité financière (CSF)

M^e Marie Éline Farley, avocat conseil
(514) 282-5777 / 1 800 361-9989
mefarley@chambresf.com

RÔLE D'AUDITION DU COMITÉ DE DISCIPLINE DE LA
CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Mars 2005					
DATE	HEURE	LIEU	INTIMÉ(E)	PLACE D'AFFAIRES	COMITÉ ET PROCUREUR-PLAIGNANT
3 Audition Remise	9h30	CHAD Salle A	Normand Chapdelaine, courtier N° 106635 2004-12-02 (C)	Montréal-Nord	Jean-W. Barry, mem. Philippe Legault, mem. M ^e Patrick de Niverville, prés. M ^e Jean-Pierre Morin, proc.
7 — 29 et 31 Audition Remise	9h30	ChAD Salle A	Daniel Crevier, courtier N° 108485 2003-10-01 (C) 2004-04-02 (C) et Claude Plouffe, courtier N° 127284 2003-10-02 (C) 2004-04-03 (C)	Montréal Montréal	Francine Tousignant, mem. Yolande Nicolas Palmieri, mem. M ^e Daniel Fabien, prés.-suppl. M ^e Claude G. Leduc, proc.
14 Audition	9h30	ChAD Salle A	Joseph D'Onofrio, courtier N° 110452 2004-12-04 (C) et Jean-René Gagnon, courtier N° 113411 2004-12-05 (C)	Montréal Montréal	Gilles Paquette, mem. Luc Bellefeuille, mem. M ^e Patrick de Niverville, prés. M ^e Claude G. Leduc, proc.
15 Sanction	10h00	CHAD Salle A	Hugo Gingras, courtier N° 114609 2004-11-01 (C)	Montréal	Jean-W. Barry, mem. Francine Tousignant, mem. M ^e Patrick de Niverville, prés. M ^e Jean-Pierre Morin, proc.
15 Sanction	15h30	CHAD Salle A	André Fournier, agent N° 112776 2004-04-04 (A)	Mirabel	Bernard Drouin, mem. Danielle Charbonneau, mem. M ^e Guy Marcotte, prés. M ^e Jean-Pierre Morin, proc.
15 Sanction	15h45	CHAD Salle A	Josée Dandurand, agent N° 108853 2004-04-05 (A)	Montréal	Bernard Drouin, mem. Danielle Charbonneau, mem. M ^e Guy Marcotte, prés. M ^e Jean-Pierre Morin, proc.
22 Audition	9h30	CHAD Salle A	Anthony Angelone, courtier N° 100332 2004-12-10 (C)	Anjou	Benoit Ménard, mem. Francine Tousignant, mem. M ^e Patrick de Niverville, prés. M ^e Claude G. Leduc, proc.
24 Audition	9h30	CHAD Salle A	Anne Martel, courtier N° 122929 2004-12-03 (C)	Repentigny	Yolande Nicolas Palmieri, mem. Daniel Pauzé, mem. Micheline Leclerc, prés.-suppl. M ^{me} Josée Laflamme, plaignante-privée

**RÔLE D'AUDITION DU COMITÉ DE DISCIPLINE DE LA
CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE**

Mars 2005					
DATE	HEURE	LIEU	INTIMÉ(E)	PLACE D'AFFAIRES	COMITÉ ET PROCUREUR-PLAIGNANT
1 Audition culpabilité/ sanction	14h00	Chambre de la sécurité financière	Serge Giroux CD00-0551	Laurentides	Daniel Gagnon, prés. Pierre Décarie Gisèle Balthazard, A.V.A.
10 Audition sur sanction	10h00	Commission municipale de Québec	Gaétan Vaillancourt CD00-0546	Saguenay Lac St-Jean	M ^e Guy Marcotte, prés. Yvon Fortin, A.V.A. Carmel Gagnon, A.V.A.
15 Audition sur sanction	9h00	Chambre de la sécurité financière	Claude Ouimet CD00-0544	Laval	M ^e Guy Marcotte, prés. Michèle Barbier, A.V.A. Jacques Denis, A.V.A.
16 Audition sur sanction	9h30	Commission municipale de Québec	Stéphan Mercier CD00-0545	Beauce-Amiante	M ^e Guy Marcotte, prés. Richard E. Lemieux, A.V.A. Carmel Gagnon, A.V.A.
22 Audition sur culpabilité	10h30	Commission des lésions professionnelles	Marc Lachance CD00-0561	Laurentides	Daniel Gagnon, prés. Marcel Fortier, A.V.A. Kaddis-R Sidaros, A.V.A.
29 Audition sur culpabilité	9h30	Chambre de la sécurité financière	Réjean Lemieux CD00-0189	Inconnue	M ^e Guy Marcotte, prés. Marcel Fortier, A.V.A.
29 Audition sur culpabilité	9h30	Chambre de la sécurité financière	Serge Lépine CD00-0195	Inconnue	M ^e Guy Marcotte, prés. Marcel Fortier, A.V.A.
30 Audition sur culpabilité	9h30	Chambre de la sécurité financière	Réjean Lemieux CD00-0189	Inconnue	M ^e Guy Marcotte, prés. Marcel Fortier, A.V.A.
30 Audition sur culpabilité	9h30	Chambre de la sécurité financière	Serge Lépine CD00-0195	Inconnue	M ^e Guy Marcotte, prés. Marcel Fortier, A.V.A.
31 Audition sur culpabilité	9h30	Chambre de la sécurité financière	Réjean Lemieux CD00-0189	Inconnue	M ^e Guy Marcotte, prés. Marcel Fortier, A.V.A.
31 Audition sur culpabilité	9h30	Chambre de la sécurité financière	Serge Lépine CD00-0195	Inconnue	M ^e Guy Marcotte, prés. Marcel Fortier, A.V.A.